Xylella fastidiosa : premier cas détecté à Propriano

Des plans de polygale à feuille de myrte ont été repérés hier comme porteur de la bactérie venue d'Italie, à Propriano. Un plan d'urgence a été mis en place par la préfecture pour endiguer la contamination

Ce que bon nombre d'agriculteurs craignaient depuis plusieurs mois vient d'arriver : la *Xylella fastidiosa* n'a pas épargné l'île. Un premier cas a été détecté, hier, à Propriano, selon un communiqué des services de la préfecture, diffusé ce mercredi.

Il stipule : *"un prélèvement réalisé le 20 juillet par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon), transmis au laboratoire de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) s'est révélé positif."*

Le cas a été identifié sur des plants de Polygale à feuille de myrte, dans une zone commerciale de cette commune de Corse-du-sud.

La *Xylella fastidiosa* est une bactérie destructrice qui décime actuellement des milliers d'oliviers dans la région des Pouilles, dans le Sud-ouest de l'Italie. Elle se transmet par le biais de d'insectes suceurs piqueurs.

Cette bactérie, arrivée en Europe en 2013, a déjà fait des ravages en Amérique du sud et aux États-Unis. Elle s'attaque à plus de 200 espèces végétales. Une menace certaine pour les producteurs d'agrumes, d'amandes, d'olives, de vins de l'île, qui sont mobilisés depuis plusieurs mois pour que des mesures strictes soient appliquées par les services de l'État. Et ce afin d'éviter l'entrée de cette bactérie sur le territoire insulaire.

Des agriculteurs désespérés

Une situation critique qui faisait d'ailleurs l'objet de débats, ce dimanche, à l'occasion de la foire de l'olivier, de Montegrosso, en Balagne. De nombreux représentants de la filière oléicole corse et des collectivités locales y ont lancé un énième appel à la mobilisation, craignant de voir se répéter en Corse le scénario des Pouilles italiennes. Car, comme l'a souligné dimanche l'oléiculteur Louis Cesari, membre du syndicat AOP Oliu di Corsica, son arrivée dans l'île provoquerait : *"la perte complète et définitive de la flore corse "*.

Alors quelle solution contre ce fléau ? Actuellement, malgré plus de 80 ans de recherches sur le sujet, il n'existe aucun traitement contre cette bactérie.

Face à ce constat, les professionnels réclament la mise en place de l'interdiction totale de faire entrer des végétaux dans l'île, quelle que soit leur provenance.

L'arrivée de la bactérie a fait l'objet de débats, ce dimanche, à l'occasion de la foire de l'olivier à Montegrosso, en Balagne. De nombreux représentants de la filière oléicole corse y ont lancé un énième appel à la mobilisation, craignant de voir se répéter sur l'île le scénario des Pouilles italiennes. / PHOTO M.-S.A.

"Des mesures pour l'instant inefficaces"

Un arrêté préfectoral a bien été passé, uniquement en Corse, le 30 avril dernier, mais il n'interdit l'entrée que de certaines espèces végétales, qui ont été reconnues comme sensibles à la bactérie. Et des dérogations sont toujours possibles pour les professionnels, mais elles supposent un contrôle approfondi à l'entrée dans les ports d'Ajaccio ou de Bastia.

Ces mesures, pour le syndicat AOP Oliu di Corsica, ne sont pas suffisantes, et facilement contournables. Selon eux, encore beaucoup de plantes transitent par voie aérienne ou maritime dans les bagages de voyageurs ou dissimulées par certains commerçants.

"Une interdiction totale permettrait d'éviter ces contournements. Car, à moins d'être botaniste, difficile pour les autorités de savoir différencier, dans les ports, plusieurs dizaines d'espèces différentes", soulignait Xavier Luciani, conseiller territorial de Femu a Corsica.

Des mesures d'urgence mises en place

Après la détection du végétal suspect, opérée dans le cadre du renforcement des mesures mises en place par l'État l'an dernier, Christophe Mirmand, le préfet de Corse du sud, a déclenché un plan d'urgence, hier soir. Les premières actions consisteront en l'arrachage des plantes infectées, la désinsectisation de la zone, ainsi que l'ouverture d'une enquête épidémiologique.

La préfecture précise que "*les services de l'État sont mobilisés pour éradiquer et prévenir toute extension de ce cas positif.*"

Une réunion du conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV), se tiendra aujourd'hui pour faire le point sur la situation.

Julian MATTEI et Aude MASSIOT